Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

ECCLESIASTIQUE,

12s.-6a ANNE

"Le trone chancelle quand Phonneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE 12s.6a.

RUC Me. Famille, No. 14.

Québec, VENDREDI, 4 Mai 1849.

Rue Ste. Familie, No

Quelques mots sur lo Socialisme.

Ami renctionnaire, Ceciniest point une refutation du sociafisine Je vois des socialistes, nulle part le socialisme, Le socialisme n'existe pas-C'est une negation. On combat, on nio une negation; on ne la discute point, on ne la refute pas.

Si l'an veut que le socialisme soit un insunet, l'instect du mal, de même que nous avons en au dix-huitième siècle l'instinct Ja faux, je le veux bien. On trouvera ici des armes contre cer instinct, des réponses à toutes les assertions des rocinlistes. Je mai pas cu d'autre but, je ne pouvais pas en avoir d'autre.

Comment resuter doctrinalement ce qui n'existe pas à l'état de doctrines, ce qui n'a ni formule, ni code, ni cathechisme !

Dans la critique des livres il n'en sera pas de même ; nous aurons des arguments à réfuter, des erreurs à combattre. Nous eles prendrons corps a corps, et, Dieu aidant, nous en ferons bonne et prompte jus-

Alci, dans cette introduction, nous n'acions que des idées generales à émettre, des principes meconnus, oubliés, à remettre en lumière. Nous avons autant que possible evue les choses abstraites, les idées trop metaphysiques. Que les uns veuillent had no yell neme regrother nates folders les autres notre obscurité. Il est difficile de démontrer qu'il fait jour quand il fait jour. Les vérités niècs par les socialistes sont toutes aussi évidentes que l'évidence. Ce sont des hommes qui ne veulent pas, qui, ne savent pas, qui ne peuvent pas voir-Qu'y faire ?

Mais à toi, ami lecteur réactionnaire, nous te direns avec Louis Bayle le théolo-

" Hâte-toi de lire ce livre de peur que " par devant que tu l'ayes achevé, Dieu d' (par quelque soudaine mort), tranche le

" filet de ta vie à cause de tes péchés et " malices inverterées."

Qu'est-ce que le socialisme !-La bourse ou la ric.

Il est nuit; la pluie tombe, le vent sisse et les chemins sont déserts. J'ai froid, j'ai faim, je soustre; un homme passe; cet homme est riche ; je puis l'assassiner.

Pourquoi cela ? Pourquoi cet suggestion de l'esprit du mal? Pourquoi cette idée criminelle est-elle venue souiller le for intérieur de ma conscienco ?

Je la repousse ; je recule estraye de moimême et, le front dans la poussière, je demande pardon à Dieu et aux hommes. La loi dit : tu ne tueras pas, et je ne tue point ; tu obéiras à ta conscience, et j'obéis à ma conscience; tu accompliras ton devoir, pt j'accomplis mon devoir !

Mais voici venir derrière moi une horde nom de cette même conscience, au nom de | quoi vivre ? cette même loi, au nom de ce même devoir disent au pauvre :" Tu souffres, tu souffres depuis dix-huit siècles, tu souffres | de l'Etat ? depuis quatre mille ans, et ce riche n'a eu que la peine de naître pour jouir de tous les biens de la vie ; ce riche possède des terres, et toi, tu n'as rien ; ec riches à des loisies' et toi tu gagnes à peine de quoi vivre; ce riche est heureux, et toi tu pleures et tu génis sans cesse sur les misètes; tu vois bien que ce riche ost un voleur. Dieu est hon et il ne peut vouloir donc tout droit conduits au communisme. que in sois éternellement victime.

" Allons, secone tes chaines! lève-toi! aux armes? Vingt-cinq millions de tes frères touffrants et déshérités comme toi sont armes ! " .

Ce cri de guerre, c'est le socialisme ! Il est impossible d'en donner une autre, une meilleur définition. Le socialisme, ce n'est ni une idée, ni une croyance, ni une doctriue, ni un système, ni une religion; ce n'est rien de ce qui se nomme, rien de ce qui se proclame et s'avoue. C'est une négation. Négation du bien, négation du vrai, négation de la loi morale et de Dien.

Chaque sectaire répudie son voisin, son ami, son fière; tout socialiste est l'ennemi ne d'un autre Socialiste. Aujourd'hui ils se battent ensemble centre la civilisation demain ils se battront entre eux. D'accord quand il s'agit de détruire, ils ne le sont plus quand il faut édifier. Et cela, nonseulement entre les écoles rivales, mais surtout entre chaque sectuire d'une même

Si yous êtes autre chose qu'une negation dites donc enfin ce que vous êtes ?

Vous appelez ce ui qui possède un voleur, et voilà que vous-même, vous abritez derrièro des barricades pour voler à la civilisation ses arts, ses richesses, tout ce que les générations ont économisé de bien et de bon, parce que vous êtes incupables de produire et de conserver.

Pour moi, je vous dirai, ce que vous

Vous êtes ce mendiant de Lesage, ani demande l'aumône une escopette à la main! Vous êtes des bandits postés au coins des carefours pour crier a la société : Haltelà! La bourse ou la vie! La fraternité ou la mort!

Pourquoi discuter une negation.

Il n'y a qu'un moyen de détruire une négation, c'est de lui opposer une négation contraire. Nous ne discutons donc pas le socialisme, nous l'expliquerons. Nous n'en démontrerons pas la fausseté, nous la montrerons. Nous dirons par quel ensemble systèmatique d'erreurs et de mensonges certains hommes sont arrives à produire cette monstrueuse négation qu'on appelle maintenant le socialisme. Nous ferous voir que c'est un appel aux passions brutales, une rébellion de tous les mauvais instincts, une révolte à main armée contre le bon, le bien et le vrai.

Notre tache est difficile. L'homme, à ce qu'il paraît, n'est plus sujet, il n'est plus soumis au mal, au crime, au besoin, à la misère, à l'ignorance, à tous les imperfections de la nature physique et bornée. Il n'est plus l'esclave des passions, la victime des préjugés.

Nous summes tous souvernins. Ainsi le déclare la constitution. Nous connaissons tous le bien, le bon, le juste, et nous sommes tous assez parfaits pour le realiser sans hésitation, sans erreur. Allons, soit!

Mais si nous sommes tous souverains, ils nous faut à tous le bien-être ; car vit-on de decteurs et de faux savants, qui, au jamais souverain n'avoir pas seulement de

Il nous faut aussi des loisirs ; car un souverain peut il ne pas s'occuper des affaires

Il nous faut encore la libre disposition des scionces, des arts et des richesses ac cumulées par les générations antérieures car qu'est-ce qu'un souverain qui n'est nas libre chez lui et qui n'use pas de sa souvesaincté ?

Avec ce système de démocratie absolue, de souveraineté omnipotente, nous voilà

Nous nous efforcerons de montrer les erreurs du socialisme sans attaquer le principe qui sert de base à la constitution. Ça ne sern pas notre faute si la question politique Prêts à le seconder. Aux armes ! Aux devient l'auxiliaire criminelle de la question

A chacun ses will res.

De la liberté.

On dit que tous les hommes pensent. Je veux bien le croire. Tout homme est donc doué de cette faculté mystérieuse qu'on appelle la rensee.

D'où vient-elle ? Où vo-t-elle ? Ceci est l'affaire de la philosophie qui, jusqu'à présent, n'y entend pas grand chose. Mais, enfin, ce n'est ni vous, ni la société, ni Pierre, ni Paul, ni nul au monde qui fait que je pense. Sans rela tous les hommes ne penseraient pas comme on le dit.

Je pense parce que je «uis, parce que Dieu m'a fait ainsi, parce que l'homme est un animal pensant sans queue ni plume.

Il pent bien se faire que je pense de telle manière plutôt que telle autre, parca que j'ai été élevé d'une certaine, façon et non d'une nutre. Mais anfin je pense parce que la faculté de penser vient de Dieu et non des hommes.

Si la pensée vient de Dieu, je n'en dois compte qu'à D'eu ; cone, liberté absolue dans le for intérieur de ma conscience.

Mais cette pensée se résout en actes ; du domaines des idé s elles passe dans celui des faits; elle cort de mon cerveau par le canal de ma voloate, me volfa oblige de soumettre mes rotes à l'assentiment de mes comblet (* 👢 🐪 la limitation de ma liberté quand jo sors du domaine des idées pour entrer dans celui de faits.

Il serait injusto que cette limitation de la liberté ne fût pas la même pour tous. La foi civile régit la liberté civile, et la loi politique définit la liberté politique. Dans l'un et l'autre cas, je dois soumission absolue à la loi. Elle me protège, il me faut la dé-

D'ailleurs, si en vertu de mon éducation particulière, je pense d'une façon particulière, d'une façon qui m'est propre et que je puis appeler originale, il peut arrique je pense mal et que j'agisse mal. Aussitot la loi m'avertit et me dit; arrête, ceci n'est pas conforme au bien ; et comme la loi est l'expression de l'opinion de la majo. rité et de mes semblables, je dois la respecter jusqu'à ce que j'ai pu démontrer son

De l'égulité.

On dit ausi que nous sommes tous égaux Personne n'en croit rien, mais tout le monde fait semblant de le croire. Je veux faire comme tout le monde.

rien l'Est-ce que la majorité sernit intéresséc à ce qu'il n'en fut pas question? Et je pii crois assez de bon seus pour n'oscr pas

Les hommes sont blonds, roux, noirs ou châtams; ils ont des youx blous, gris ou verts; ii y en a qui ont deux jambes, d'autres qui n'en ont qu'une, d'autres qui n'en ont pas. Ceux-ci sont artistes, ceux-là savants; beaucoup agriculteurs ou industriels; quelques-uns légistes, avorats, médecins, gens de robe ou d'épée, gens de plume ou de lois, gens de lettres ou gens d'armes.

D'où viennent ces milles variétés d'aptitudes et de professions toutes également utiles, nécessaires, indispensables à l'ensemble harmonicux qu'on appelle société ?

N'est-ce point des disserentes qualités d'âmes? N'est-ce point de ce que les unes sont fruits, les autres fleurs ? Celles-ci poires, pommes, cerises ou choux; celles-là violettes, roses, pensées, jasmins, soucis? En un mot, n'est-ce pas parce qu'elles n'ont ni la même saveur, ni la même valeur ni le même parfum?

Et puisque nous ne savons pas pourquo

ils ont des youx gris ou verts, pourquot ils faits sont des verites vivantes. sont chiens ou chours, pourquoi ils one une âme de telle qualité et non de telle autre, ne faut-il pas admettre qu'ils héritent tous d'une ame égale mais non semblable, d'une pensée analogue mais non identique? La quantité est la même, la qualité soule dilfère. Les uns sont artistes, les autres savants ceux-ci industriels, ceux-la militaires, etc.,

Si les aptitudes varient quant aux réalités matérielles, pourquoi ne varieraient-elles pas aussi quant aux réalités morales l'

Et alors nous serons obligés d'avouer que tous les homines d'ont pas la même aptitude pour le bien, le vrai, le juste et le berujque les uns valent mieux que les autres parce qu'ils valent mieux, parco qu'ils sont d'une medleure qualité, parce qu'ils sont mieux nes.

Nous reconnaîtrons quo les uns comprennent l'art, tandis que les autres n'y voient rien ; que ceux-ci sont aptes à la politique et ceux-là point ; que certains hommes enfin défendent l'ordre, social contre les attaques de certains autres, parcequ'il y a des ames qui veulent le bien et d'autres le mal.

Nous sommes tous honime, tous animal pensant, tous libres, tous fils de Dieu-

Nous avons donc tous la même quantité d'âme, la môme quantité de tête, de cœur on de penser je ne tienspaanumat-

Considere d'un manière absolue, éternelle, inéluctable, tout ceci sernit faux. Dans le temps, dans la société temporelle des hommes, cela est vrai, fatal, nécessai-

Le grand malheur de notre époque, c'est de renverser tous les problèmes; c'est de supposer l'homme parfait pour arriver à une société parfaite, tandis qu'en réalité il est imparfait.

Le but de la société est précisément de le rendre sans cesse meilleur, d'agrandir et de parsectionner sans cesse sa nature.

Aujourd'hui, il a des droits et il ne connait pas encore ses droits. On veut qu'il nit de honnes qualités, et l'on commence par les lui supposer toutes. Pour qu'il ne soit plus le sujet de l'ignorance, l'esclave des passions, on le proclame souverain!

Cependant nous sommes tons égaux ; cela est vrai, cela est incontestable; nous avons tous, également en nous, le germe de toutes les facultés et celui de toutes les vertus. Nous avons tous la même quantité ire comme tout le monde.

d'âme; mais encore une fois, la qualité
Mais de la qualité pourquoi n'en dit-on diffère. Jusqu'iti cette distinction doit sembler paradoxale. Eile va, tout-àl'heure, devenir un fait de la plus sérieuse réalité. Devant la raisou il faudro bien que l'amour-propre se taise.

De la fraternité.

Socialisme, rationnalisme, naturalisme, philosophisme, tout cela c'est tout un. Et puisque le socialisme se croit philosophique c'est philosophiquement que nous voulous le combattre et le juger. Comme dit M. Considérant: Aux horions nous verrons bien qui a le malheur droit.

Il y a des gens qui nient le péchè, et par conséquent la rédemption. Mais tous, quels qu'ils soient, sont forcés de reconnaître que Jésus-Christ est venu sur la terre pour sonder et constituer l'Eglise, C'est un fait qui se voit, se sent et se palpe.

L'Eglise est la société spirituelle des hommes. Son but est d'enseigner et de réaliser le bien. S'ils est bon de bien penser et de bien dire, il vaut encore mieux bien faire. Une bonne action, c'est plus qu'une bonne pensée; c'est une idée à sa seconde puissance: une idée à l'état de les hommes sont blonds ou noirs, pourquoi fuit. Et on l'a dit, il y a longtemps, les

Ainsi, pour les rationalistes eux momes la fraternité prochée par Josus-Christ et enseignée par l'Eglise ne saurait être autre chose qu'un principe spirituel, une loi morule. Vouloir la réaliser dans les faite, dans les relations sociales, comme font les utopistes, c'est mentir à Dieu et aux hommes:

Il est temps que le communisme cesse de trainer dans la boue et dans le sang des révolutions les divins préceptes de notre Sauveur. Qu'y a-t-il de commun entre celui qui donnait tout autres aux et ces hommes qui veulent tout nous prendre 1 Quel rapprochement peut-il exister entre la religion ... qui prepare l'homme nu salut, et le socialisme qui travaille à la satisfaction brutale do ses plus grossiers instincts?

Pour moi, je voux bien être le frère des socialistes, puisque la Constitution le dit; mais à une condition : c'est qu'ils seront aussi mes frères. Sinon, non. Quand ils iront dans la rue, j'irai : et, encore une fois, aux horions nous le verrons bien qui a le meilleur droit.

Or, il suffit douviir les yeux, de regarder et de voir, pour constater l'existence de cette société du mal, éternellement en lutte contre la société du bien.

Celle ci affirme Dieu, celle-là le nie; l'une exige la connaissance et l'accomplissement du devoir avant l'exercice du droit ; celle-la accorde l'exercice du droit avant l'accomplissement du devoir ; la première nous enseigne que le salut spirituel doit être le but unique de tous nos efforts dans cette vie; la seconde nous montre le bien-être matériel comme la première loi de notre existence sur la terre ; d'un côté. nous sommes déclius, et par conséquent nous devons être soumis; de l'autre nous sommes souverains. Si l'on nous dit que la propriété est une loi fatale, nécessaire. absolue de l'ordre social, aussitôt les sophistes la nommeront un vol; la famille était sainte et sacrée, c'était le foyer de toutes les vertus privées, le sanctuaire où l'homme venait se purifier et fortifier son âme, on l'appellera le foyer de la débauche, de la corruption, de la prostitution.

Et lorsque cette sociéte du mal aura pu réunir, compter, discipliner tous ses membres, elle descendra dans la rue, les armes à la main, pour déclarer la guerre à la civilisation.

Car cette société du mal a maintenant pour drapeau le socialisme.

Avant juin, nous appelions les socialistes des barbares, aujourd'hui nous les nommons des bandits.

(A contnucr.)

Important pour nos Abonnés

et pour la

Classe Commerciale Française.

commencer de ce jour, PAmi de la Religion et de la Patrie, paraîtra à 10 heures du main.
Par des arrangements contractés avec les Direc-Par des arrangements contractés avec les Direc-tents du Télégraphe, nous aurons à chaque numé-ro toutes les nouvelles commerciales ou autres, transmises par cette voie.

A l'arrivée de chaque steamer anglais, nous pu-bliérons immédiatement un feuilleton extraordi-

blidrons immédiatement un feutileton extraordi-naire des nouvelles transmises par le télégraphe. Le commerce dans toutes ses branches sera trai-té, à l'avenir, avec toute l'attention possible. 2 ous avons heu d'espérer que par suite des grandes améliorations que nous apportons pour fonder un journal commercial, en langue française, chese un journal commercial, en langue française, chose négligé jusqu'à ce jour, —on nous tiendra compte des dépenses immentes qu'il nous faut faire, et que les personnes engagées dans le commerce et dans les différentes industries, profiteront de ce journal, qui a main enant une circulation des plus étenducs et des plus avantageuses.

STANISLAS DRAPEAU. Propriétaire.

Québer, 30 avril, 1849.

ANNONCES NOUVELLES.

Charhon, brique, peinture, &c ._ C. E. LEVEY.

Thes, vins, ancres, verroux etc .- do. Changemen, do demoure.—M. PATRY. Changement de hureau.—G. Taluor.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.



" Le trone chancelle quand Phonneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.".

QUÉBEC, 4 MAI, 1849.

LE QUESEC MERCURY

ου 🖖 "

Le loup devenu Berger.

Un loup qui commençuit d'avoir petite part Aux brelus de son voisinage; Crut qu'il failait s'aider de la peau du Renard, Et faire un rouveau personnage.

Il s'habille en Berger, endosse un hoqueton:
Fait sa houlette d'un BATON;
Sans oubher la cornemuse
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
Il airant volontiers úcrit sur son chapeau,
("est moi qui suis Guillot, Berger de ce troupeau.

Le Mercury de mardi dernier, contient un article éditorial tellement hypocrite, tellement mensonger que nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire une partie pour l'édification de nos lecteurs. En lisant cet article, nous nous sommes rappelés la fable du Loup devenu berger du bon Lafontaine. Le Mercury voyant que ses injures, ses impertinences ne sont pius de mise dans les circonstances actuelles, a cru devoir changer de langage et nous debiter du ton le plus patelin possible, le sermon qui suit :--

" Nous regrettens de voir que la paix et l'ordre n'étaient pas encore parfaitement rétablis dans notre sœur cité. Il convient à tous les viais amis de leur pays, dans le temps actuel, et plus particulièrement aux journaux, de réprimer et de répudier tous les sentiments, toutes les opinions qui tendent a fomenter et à exciter les distinctions religiouses et nationales dans une société composée comine la notre de matérioux hétérogènes et discordants. Quant à la religion de la majorité, sinon de la totalité des Canadiens-Plangais dans le Bas-Canada, elle · : polessée par un nombre considérable e personnes d'origines différentes qui, z.canmoins, sont aussi diametralement opposées à cux en politique que le plus zelé protestant peut l'être ; et si nous sommes bien informé, un des ministres actuels n'était-il pas un orangiste reconnu jusqu'au moment où le parti Lafontaine l'a pris par la main? Si donc les ministérialistes sont de la religion un point de ralliement pour leurs partisans, c'est un stratogème aussi absurde que risible, et le dernier auquel ils devraient avoir recours. Et si la renominée dit vrai. M. Lafontaine lui-même, n'a jamais été un specimen fort remarquable de cette obéissance soumise aux autorités constituées religieuses ou civiles, si indispensablement requises de attaques calomnieuses, les insultes les outout croyant chrétien ; et l'introduction du trages qu'ont déversé et que déversent engouvernement responsable n'a pas, que nous sachions, opéré un grand changement sous ce rapport chez l'honorable monsieur, amis et ses compères ? Ne s'est-il pas touns que ce ne soit depuis qu'il est rentrè sous le présent Gouverneur-Général, duire ces insultes et ces outrages, et d'y au pouvoir où sa résignation chrétienne ajouter le poids de ses ineptes réflexions? n'a pas subi beaucoup d'épreuves. Rien n'est plus éloigné de la vérité que de dire, comme l'ont dangéreusement insinué quelques journaux français, qu'il y ait dans les les résolutions des conservateurs de Montréal et de Brockville, une attaque dirigée contre aucune persuasion religieuse en par-

N'est-il pas étrange d'entendre l'ex-plication du Mercury! Il y a chez lui mauvaise foi ou ineptie incroyables; mais pour faire voit à nos lecteurs ce qu'entendent ce que désirent les amis, les alliés du Mercury, nous reproduisons du Canadien l'extrait suivant d'un journal Tory, public à Sherbrooke et l'organe, nous pensons, du colonel Gugy de célèbre notoricte.

Extrait d'une correspondance adreesce de Montreal à la Gazetic de Sherbrooke, en date du 23 avril.

" Je suppose que vous avez entendu parfer du mouvement qui s'opère tran-

" connaîtrez par les journaux quel en est " l'objet. Je ne doute pas, si elle est conduite avec energie, que les effets en soient " tels que doit les produire la justice de la " cause. Il est inutile de contredire le fait que les descendants de l'Angleterre, sur ce continent, sont destines d'dominer et non pas d'être commandes. L'opposition peut être puissante pour un temps, et les cours bretons peuvent être abattus. mais restez persuade qu'il est vain de roire plus longtemps à l'existence de la nationalité française dans cette province. Les Canadiens-français qui ont de l'intelligence doivent admentre cette verite. Ils sout environnés de tous côtés par une " race d'hommes de beaucoup supérieure " à la fedr, et plus entreprenante-une ra-" qui acquiert par degré, mais d'une mamère certaine, une influence dans le sein même du pays, qu'il est inutile de cons-" tater, et de vouloir détruire. Le cri de " Notre langue, NOTRE RELIGION et nos lois" a duré assez long-temps. La temps est venu pour nous de donner aux Canadiens-français un goût de notre langue, de notre religion et de nos lois" en dépit d'eux-mêmes. Nous leur donnerons des lois superientes à leurs vieilles coutumes moisies de Paris, et un caprit de commerce, débarrassé des cens et " rentes seigneuriaux. Nous nous sommes soumis trop long-temps à de telles traca-series (incumbrances), et la ligue fera de son mieux pour mettre à leur aise les Canadiens-Français sur leur vieux jours En cela je leur souhaite succès.

Oui, nous le répétons, la querelle actuelle est une querelle de races, est une lutte politique, une lutte religiouse engagée contre les Canadiens-Français; une lutte à la quelle prennent une part plus ou moins actives, les fanatiques qui ont déclaré sur les journaux, qu'au nom de Dieu il fullait faire un effort pour retirer les Canadiens-Français de l'erreur et de la superstition dans lesquelles ils croupissent. Et ce quo ces fanatiques no penvent pas faire au moyen de leurs bibles, de leurs prédicants et colporteurs suisses, ils no le feraient par force, s'ils en avaient le pouvoir ; ils ne nous feraient pas gouter bon gre malgré de leur religion, pour s'emparer de nos établissements de religion et de charité qu'ils convoitent avec toute la sainte cupidité qui les anime ?

C'est en préchant la paix et la concorde, quo le Mercury a la bassesse de trainer devant le public, la vie privée, la vie intime de M. Lafontaine, et de vouloir faire ses lecteurs juges de l'observation ou de la non-observation de devoirs dont M. Lafontaine comme tout autre, ne doit compte qu'à Dieu!

Venons maintenant aux paroles de mielleuse hypocrisie du Mercury au sujet de la naix et de l'ordre. Voilà 45 ans que le Mercury existe; et pendant cette longue existence pas une année, pas un mois, pas une semaine, pas un jour à peine, où ce journal n'ait déversé, l'injure, l'outrage, l'insulte, le sarcasme, la raillerie sur les Canadiens-Français et sur tout ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré. Leurs représentants, il s'en est moqué ; leur majorité parlementaire, il l'a rediculisée ; leur loyanté, Il l'a calomniée ; leur bravoure en 1812, il l'a niée; leurs usages, leurs mœurs, il les a méprisés. A-t-il jamais défendu les Canadiens-Français contre les core sur notre race, nos institutions et nos usages, les journaux tories du pays ses jours fait un plaisir, un devoir, de repre

Et c'est après quarante cinq années d'une existence consacrée, à nous outrager. à nous insulter, que le Mercury à l'effronterie de venir nous précher la paix et la concorde ?

Le temps ne nous permet pas d'ajouter quelques réflexions sur le reste de l'article du Mercury. Nous y reviendrons.

Le manque de temps nous a empêché de donner dans notre dernier numéro, l'extrait suivant d'une lettro écrite par un membre de l'Assemblée Législative :-

" Montréal, 1 mai. Le Herald de ce matin vous fournira les détails de la journée d'hier ; il vous dira que Lord Elgin a été assailli de projectiles sous les yeux d'un défachement de cavalerie qui l'escortait, en arrivant à la maison du gouvernement. sans que le moindre mouvement ait été fait pour faire respecter la personne du représentant de la Reine. Au lieu de dis-" quillement dans cette ville, depuis dix perser ce rassemblement tumultueux s'il en joure ; je veux dire la ligue. Les conser- fut jamais, le Herald vous dira que " le

gue est maintenant organisée, et vous dats, et partout il ne se passa rien entre

" Lurs de l'attaque encore plus sérieuse qui fut faite contre la voiture de Lord Elgin en s'en retournant, les dragons l'escortaient tout comme la première fois. Le moindre mouvement de leur part aurait suffi pour faire évanouir la canaille; mais rien. Ils ont mome reçu patientimment les pierres ci les œufs mal dirigés.

Vous me demanderez pourquoi, dans ce cas donner une garde au Gouverneur-General. Certes, il serait beaucoup mieux garde s'il sortait seul. Les citoyens honnetes et paisibles fui feraient un rempart de leurs corps; mais ils pensent que s'ils en venaient aux mains avec les émeutiers. les balles, et les coups de baionnette et de sabre leur seraient peu epargnes à eux, sous le prétexte de rétablir la paix. D'après tout se qui se passe, c'est la ferme persuasion de tout le monde que les émeutiers sa vent de science certaine, que le militaire n'agira pas contre eux, qu'il les laissera se porter impunément à tous les excès.

" Nos bonnes gens nux yeux de qui l'autorité avait encore beaucoup de prestige, sont tous bouleversés. La royauté a été pour cux profanée, déflorée, et Dieu sait qu'elle funeste impression leur en restera dans l'esprit.

" Jo croyais que la faction tory avait épuisé tout les genres d'humiliation et d'insultes envers lord Elgin, mais je me trompai. On rapporte aujourd'hui que le président des Anglificateurs de Montréal. Mossatt a, par la voie du Maire, sait offrir l'usage de sa prestigieuse personne pour protéger le Gouverneur-Général. Voilà qui est plus outrageant, à mon sens, que les œufs pourriset les pierres de la lache et msérable canaille lovale.

" Un des chefs des teries a dit que ce Proudhon. qui l'allarmait le plus, c'est qu'il voyait une bonno partie des émeutiers animes de l'esprit du pillage. Ces gens se rappelent leurs exploits de 1837 et 38 qui se sont bornés, à brûler, détruire et piller les paisibles habitants des campagnes coupables du péche originel d'être des damned French Canadians. Comme de raison le pillage est la partie la plus agreable et la seuledangéreuse que leur rappelle leurs souve-

Montrial 2 mai.

" Les nouvelles qu'on reçoit aujourd'hui du Haut-Canada sont meilleures. Il y a des symptômes de réaction. Le fait est que les Tories ont tellement bandé leur arc, qu'il va en casserou en perdre son ressort. Les honnêtes gens se sont à la fin allarmés, et nombre du parti tory sont dégoutés.

EE KO

Les adresses a Lord Elgin.

Nous donnons aujourd'hui, l'adresse des citoyens de Québec au Gouverneur-Général, et la réponse de Sa Seigneurie à la députation chargée de lui présenter cette adresse. La ville des Trois-Rivières, a nussi envoyé son adresse. Nous publions une adresse des habitants de la cité de Montréal qui se signe actuellement avec enthousiasme. Nous recommandons de nouveau aux habitants des campagnes d'user de diligence. Ces adresses, nous informet-on, vont être transmises à Sa Majesté, en opposition aux mensongères et calomnieureprésentations des tories : ainsi don il faut autant que possible qu'elles soient efforts que Votre Excellence a faits pour signées par la masse, de la population de chaque localité.

Nous avons vu avec surprise dans l'Avenir du 2 du courant, une réclamation que M. Rhenume a charge ce journal de faire contre un article dans lequel nous inculnions ce monsieur. De deux choses l'une, ou ce que nous avons dit est vrai, ou ne l'est pas. Dans le premier cas, M. Rhéaume n'avait pas besoin de faire dire par l'Avenir que ses paroles avaient été tronquees, dénaturées Dans le second cas, M Rhéaume pouvait s'adresser à nous ; nous serions fait un devoir de nous rétracter et de rendre justice à M. Rhéaume, si nos informations étaient fausses, comme nous l'avons déjà fait en une occasion précédente. Mais M. Rhéaume ne l'a pas fait en cette circonstance, et le public saura comment interpréter son silence.

L'Avenir voudra bien reproduire ce qui précède.

La Légis lature du Massachussetts a refujours; je veux dire la ligue. Les conser- fut jamais, le Herald vous dira que "le se d'accorder une charte d'incorporation au vateurs se sont réveilles à la fin. La li- peuple se trouvait face à face uvec les sol- collège de Ste. Croix situé en cet Etat.

Amusement:-La bande du 79eme re- Nous demandans a assurer Votre res; ctau premier juin, le meme jour, depuis 6 houres et demic jusqu'à huit heures et demie, dans le jardin du fort au monument Wolfe et Montcolm.

Nous apprenons ave plaisir, que la retraite que vient de terminer M. le Grand Vicaire Mailloux, à Beauport, a éte des plus fructueuses. Pas moins de 300 personnes se sont em ôléa courageusement, sous l'étandard de la bien inisanté Société de Temperance.

Dernieres Nouvelles de Paris.

12 Avril,

Une députation de Génois est arrivée a Turin, le 7 avril, pour implorer grace et pardon de S. M. sarde. Co qui, outre les affaires de Gênes, préoccupe beaucoup les esprits, c'est le procès du général Ramorino, qui sera juge par un conseil de guerre. - Les Sielliens ont encore demandé pour roi constitutionnel le duc de Gênes. Le roi Victor-Emmanuel a refusé, tout comme avait réfusé Charles-Albert. - La nomination du roi de Prusse comme empereur d'Allemagne trouve une opposition très-vive de la part du roi de Bavière. - La prise de Cronstadt par le général Bem est pleinement confirmée .-L'inauguration solennelle du roi Guillanme III aura lieu à Amsterdam le 8 mai .--L'instruction dirigée contre le représentant Eugène Raspail se poursuit avec rapidité Il a été mandé à comparaître devant le juge d'instruction ce matin, à onze heures. On dit même qu'il a été arrêté hier à l'issue de la séance. - Ce n'est point a Londres, mais à Mons, en Belgique, que tre Excellence qui, malgré des démonstras'est, assure-t-on, réfugié le citoyen

A Son Excellence

Tres-Honorables JAMES, COMTE D'ELGINET KINCARDINE, Chevalier du Tres-Noble Ordre du Chardon, Gou-verneur-Général de l'Amérique Britunnique du Nord et Capitaine-General et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Leosse, du Nouveau-Bruns-wick, et de l'Isle du Prince Edouard, ct Vice-Amiral d'icelles, &c. &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les très-fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, habitants soussignés de la cité de Montréal, approchons Votre Excellence avec de nouvelles assurances d'une loyaute dévouée et d'attachement pour la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et de notre ferme désir de maintenir intacte la connection qui subsiste heureusement en cette Province et le Grand Empire dont elle est une dépendance si importante.

Nousavons en commun avec la majorité de nos co-sujets tant dans le Haut que dans le Bas-Canada approuvé cordialement la manière dont Votre Excellence a administré le gouvernement de cette province, depuis l'époque où elle en a assumé les devoirs importants jusqu'à ce jour. Votre Excellence a dans toutes les occasions donné son puissant appui pour promouvoir les intérêts matériels du peuple dont le gouvernement lui a été confié. Les associations d'agriculture, les entreprises de chemins à rails, les établissements d'éducation, les instituts d'artisans, ont eu dans la personne de Votre Excellence leur plus puissant avocat, et nous la reconnaissance pour les ivons eu de engager les autorités de l'empire à adopter des mesures propres à promouvoir nos in-térêts commerciaux, à développer les grandes ressources de notre pays et à faciliter l'établissement de nos terres vacantes. Nous avons remarqué avec la plus vive satisfaction que tandis que Votre Excellence était le défenseur le plus marquant de tous les intérêts matériels du pays, pour l'obtention desquels les hommes de toutes les croyances, de tous publiée ce soir. les partiset de toutes les races peuvent se réunir, elle a évité de s'identifier avec la politique des divers partis. A l'exemple de Notre Bien-aimée Souveraine, Votre Excellence s'est vraiment montrée le père des sujets canadiens de Sa Majesté. Sans égard à la différence de leurs vues politiques particulières, Votre Excellence a donné un appui cordial et constitutionnel any diverses administrations dont les mesures ont obtenu l'approbation du parlement du pays. Entretenant une telle opinion sur l'administration du gouvernement de cette province par Votre Excellence, nous avons vu avec peine et regret que dans un moment de grande excitation lorsque la paix et la tranquilité publiques font été troublées par une populace d'émeutiers, une assemblée dépourvue des formalités ordinaires a été tenne dans la cité, à inquelle on a adopté une adresse à Sa Ma-jesté pour le rappel de Votre Excellence, avril, Ih. p. in. de même qu'hier.

le militaire et le peuple qui ne sentit une mai, tous les jeudis après-midi, detoyens de Montre de mojorne de comparfaite bonne humeur."

puis trois heures jusqu'à cinq heutièrement les opinions exprimées à l'actoyens de Montreul; désapprouve en tièrement les opinions exprinces, à l'acc sembleo en question; et sont piets a donner & Votre Excellence leur, appea cordial dans l'administration du gonverne ment, comme vous l'avez adountere etdevant, d'après, des principes constitu-tionnels, avec justice et impartialité, et pour le maintien de l'ordre public et de respect pour les lois du parlement de la province. Nous n'avons pas de termesas-ez forts pour exprimer Choricur que nous avous de la conduité des auteurs et des metigateurs des outrages qui out ne recomment cominis dans cente cité, dont le plus remarquable est la destruction de la batisse occupée comme Marson du Parlement, avec les bibliothèques precleuses des deur Chambres et les archives publiques. Nous sentons vivement que notre erte a éte déshonoree par ces outrages, mais nous nous flattons que Votre Excellence vondra bien ciorre que la condune des émeutiers rencontre l'exécration générale.

ADRESSE.

A Son Excellence le Tres-Honorable Ja-MES, CUMTE D'ELGIN ET KINCARDI-NE, Gouverneur Genéral du Canada. Qu'il pluise à Votre Excellence :

Nous, les l'idèles Sujet de Sa Majesté, les citoyens de Québec, avons appris nonsculement avec indignation, mais avec la plus vive douleur, les exces auxquels on s'est porte dans la nouvelle Capitale du Canada en violant la liberté de la Représentation du pays; liberté indispensable au fonctionnement de toute Constitution et à tout bon Couvernement, en attaquant les Membres de la L'égislature et en détruisant avec l'édifice où se réunissaient les Chambres, des Archives préciouses et une riche Biblioteque dont la perte ne se regurera iamais.

Nous témoignons la plus vive sympathie et notre profonde reconnaissance pour Vctions menagantes, avez fait usage rans crainte, du pouvoir que la Constitution vous confère, en donnant force de loi à une décision deux autres Branches du Gouvernement, acte de fermeté et de justice qui vous a exposé à des violences indignes d'un peuple civilise; et enfin que nous croyons devoir en cette occasion, vous offir notre appui pour le maintien de l'ordre public, des droits de la Législature et la protection de Votre Personne.

Suivent les signatures. Quebec, 29 Avril, 1849.

Alaquelle il a plu d Son Excellence fuire la Réponse suivante. MESSIEURS,

J'accepte avec une bien sincère gratitude votre Loyale Adresse. Je déplore avce vous les excès qui ont été commis en la Cité de Montréal, et il m'est penible de voir qu'aucune section de cette libre et intelligente société, ent agi comme si elle se croyait justiflable de faire prévaloir ses vues par la violence, quelque légitimes qu'elle les cut crues. Je me flatte que la masse des habitants de cette Province mettront fin à toutes tentatives de cette nature, et prêteront leur appui, comme le font les Citoyens de Québec, à la cause de l'ordre et de la paix.

(Signe,) ELGIN ET KINCARLINE. Hôtel du Gouvernement, Montréal, 1 Mai, 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion.

Montreat 2 mai, 7 h. P. M.

MARCHES.-Perlasse et Potasse en grande demande. Potasse 27s 3d. à 27s 6d. Perlasse, 28s 3d. à 28s 6d. Farine, une vente. Prix demandé 22s. au détail 24s. Provisions tien à dire. Echange-sur Londres-10 et demi-sur New-York-2 et demi. Rien ne s'est fait dans les fonds. Débentures Provinciales 2 par 100 d'escompte. Dans les ventes en detail elles sont reques au pair.

Aujourd'hoi tout est tranquille. Une adresse signée par 164 de nos citoyens exhortant le peuple à la paix et à l'ordre, a été

Il n'a été rien fait, hier dans le Conseil Législatif. Cette Chambre après quelques débats sur une n-tresse à son Excellence, s'est ajournée.

Dans la Chambre d'Assemblée rien n'a été fait non plus.

Irlande.—Le jury dans le procès de M. Duffrey, était à délibèrer sur son verdiet. On pense qu'il ne s'accordera pas-

Le bruit courait à Dublin que Lord Clarendon allait résigner la Vice Royauté de l'Irlande. La misère qui regne dans l'Ouest et le sud de l'Irlande est vraiment

Dernieres nouvelles Commerciales.

L'abondance continue sur le marche monétaire anglais. Marchès des Céréales de Liverpool, 15 prix demourerant stationnaires jusqu'à ce que le blucus des ports allemands au été leve.

New-York, 2h. et fleinie p. m. 2 mni. Vew- 1078, 2n. et neme p. m. 2 mai. Potrese \$5.624 à \$5.681. Perlassa \$6.25. Farna de l'Ouest, vente plus de 15 quarts a \$4.624 à \$1.75. Do. de Troy et des nutres Etats, \$4.75 à \$4.811. Do. marques melees de l'Ohio et du Michigan, mirques meieer de i Ono et du Michigan, \$1 811 a \$1 94. Do. Bonne de do. \$1 91 a \$5 06. Do. première qualité de Michigan \$5 50 à \$5, 621.

GRAINS.-Rien sur le Ble. \$1,01 à \$1,04. Ble de l'Olito, \$1, 15 à \$1, 17 do. blanc, \$1, 23 à un \$1, 25 honne qualife do. Genessee. Lurd ferme. Mess. \$10, 25. Prime \$8, 271.

MONTREAL 3 mai, 7 h. P. M. Les Navires Albion et Montréal, sont encore dans le lac. St. Pierre; Ils seront probablement dans le port demain au soir.

CONSEIL LEGISLATIF.

2 mai.

Cette chambre s'est réunie à 3 heures, et s'est occupée de la discution d'une mo-tion de l'honble. M. Ross ayant pour objet l'appel nommal des membres pour lundi huit. Après des débats chaleureux, cette motion a été emportée à la majorité d'une voix.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

2 mai.

M. le Procureur Général Baldwin présenie le rapport du comité chargé de s'enquerir de l'état des Bills devant la chambre à l'époque de l'incendie de la maison du Parlement. Ce rapport recommande de procéder sur les diverses mesures mentionnées en icelui, L'impression de ce rapport ainsi que de la liste des Bills qui y est annexée, est ordonnée.

Chambre d'Assemblée. 3 mai.

Sur motion de M. Christie, une adresse est votée à Son Excellence, représentant que cette Chambre ayant raison de croire qu'un grand nombre de documents publics et de papiers ayant rapport au gouverne-ment civil et militaire du Canada, etc. que c'est l'humble opinion de cette chambre, que ces documents, doivent sans perte de temps être sauvés de la ruine et de la destruction qui les menace, assurant à Son Excellence que toute dépense qui pour ra-être encourue pour les services d'une personne diment qualifiée pour apprécier et réunir et pour préserver les documents sushits sera volontiers approuvée par la Chambre quand elle en sera requise.

L'ordre du jour pour la 2e lecture des Bills suivants; est déchargé. Bill pour amender la loi du Libello;

Bill pour changer la tenue des Sessions de la Paix dans le Haut-Canada;

Bill pour incorporer les membres de l'Eglise Presbytérienne en Canada;
Bill pour amender la loi relative à la dot

dans le Haut-Canada;
Bill pour aniender l'acte d'incorporation

de la compagnie du chemin de ser de To-

ronto et du Lac Huron;
Bill pour incorporer les Réchabites;
Bill pour autoriser le droit de Rétention (lien) sur les vaisseaux navigant sur les

La Bill de la compagnie du pont suspen-du de Niagara est considéré de nouveau et amendé en comité, ordonné que le comité fasse rapport demain.

Le bill pour amender l'acte des Societés d'agriculture du Haut-Canada est déchar-

New-York, 3 mai, 6h. et demie P. M. Rie, Perlasse \$5.25. do. d'Indiana, \$1. Potasse £5 624 à \$5 682. Farine du Canada \$4 50. Do la Cité, \$4 621 à \$1682. Genessie, \$175 à \$1811. Michigan et Ohio, \$1814 à \$194. LARD. Prime de l'Ohio \$8 371 mess \$10 371.

Lady Francklin a respectueusement nta-Unis de vouloi donner sa coopération dans la recherche de Sir J. Francklin; ce que le Président a accordó volontiers.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

Marché de Toronto.-26 avril.

Grains. - Blé, par minot, 4s-3d à 4s-6d. Orge, 1s-6d à 1s-9d. Seigle, 2s-6d à 3s-2d. Avoine, 1s à 1s-2d. Pois, 1s-6d à 2s. Fleur, par barils, 196 lbs. 16s-3d à 21s-3d. Farine d'avoine, ditto 16s à 18s.

Vaisseaux des différents ports étrangers qui ont fait voile pour le Canada, depuis le 24 mars au 12 avril :-

POUR QUÉBEC

Portsmouth, 5 avril.—Sir John Falstaff,

Southampton, 5 avril .- Prince, Ro-

bettson; Port Glargow, Blandford.—3— Eliza Jane, Chissell.
Torquay, 5 avril.—Margaret, Field.
Alloa, 27 mare.—Thames, Bell.
Grangemouth, 26 mars.—Henry Porcher.—Grain

cher.—Greig.
Leith, 27 mars.—Royalist, Beveridge.
Dumfries, 28 mars.—Diana, Edgar.—
31—John Wilson, Coupland.

Dundee, 31 mars. Egetton, Hen-

Whithy, 27 mars.-Neptune, Turnbull Limerick, 28 mars. - Jessy, Gorman. 2 avril Maria, Hedigan Sligo, 30 mars—Sarah, Blagdons

Gloucester, 5 avril Tynemauth Castle

Pigg. 40. 1820. Waterford, 31 mars-Lady Campbell, Hodge.

Swansen, 3 avril-Maria, Davies. Wivenhoe, 1 avril-Wm. & Mary, Allen.

ENTRÉS EN CHARGEMENT.

Londres 31 mars .- Wilson, Stoup, pour Québec et Montréal.

Liverpool, 3 avril.—Shaw, Hewitt, pour St. Jean de Terreneuve et Quében; Scipio, Gregg ; Britannia, Corkhill ; Ar gent, Allison, pour Quebec. 2-Corsair, Akitt; Aunt Mary, Baxter; Spencer, Webster, pour Queber. 30 mars.— Horatio, Hamilton, pour St. Jean de Terre-Neuve et Québec; Nestor, do do.

Port de Québec

EXPÉDIÉ.

Goölette Swift, capitaine Leblane, à Dean & Co, pour Ristigouche

> EN CHARGEMENT. 1 Mar.

John Knox, 1,196 tonneaux, à John Munn, pour Liverpool. Victoria, 57 touneaux, à Noad, pour Mi-

ramichi. Providence, 28 ton. à Symes & Co. Marie Ste. Croix, 33 ton. à McKay &

Casels, pour Tatmagouche. St. André, 68 ton. pour Miramichi. Jenn Ann, 48 ton. i McKay & Casels, pour Tatmagouche.

2 mai.

Vigilente, 36 ton. à M. I. Wilson, pour Ristigouche.

MARIAGES.

Lundi le 30 avril, à St. Roch de Québec, par le Rév. Charrest, curé, M. Edouard Thrahan, maître charpentier, à Dile Esther Caroline, fille amée de feu sieur Paul Hamel, en son vivant, maîte forgeron de de cette ville.

ANNONCES.

A vendre par les Soussignés.

HARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X. XX. XXX. Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Cie Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE Raffiné. Indigo,
Thú, Twankay et Jeune Hyson,
Vinz de Porto, en fatailles et en bouteilles,
Bouteilles à vin et Pipes T. D.
Ancres, Chafines, Grelins,
Chevilles, Barres de fer, Cuivre,
Verroux, de métal jaune et de composition

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey. Québec, 4 mai, 1849.

M. PATRY,

Architect, demeure Rue Desfossés, vis-àvis chez M. Thos. Larivière, St. Roch de Québec.—4 mai 1849.

G. TALBOT,

Avocat a établi son hureau au No. 63. Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.-4 mai, 1849.

Maison de Campagne

A louer immédiatement.

LE second étage d'une maison neu-petite Rivière St. Charles, près du pont de Scott, contenant cinq appartements, et formant par le moyen d'un Arche une vaste salle pour rémaire. est maintenant prôt à ôtre loud en s'adressant au propriétaire sur les lieux,

Le PICARD. Quebec. 2 mai, 1849. Petite Rivière.

Corporation de la Société d'Education DU DISTRICT DE QUÉBEC.

PASSEMBLEE générale pour l'élection des officiers de la susdite société auta lieu LUNDI, SEPT du courant, à la chapelle St. JOSEPH, à DEUX heures, P. M.

C. DELAGRAVE, S. S. E. D. Q.

Quebec, 2 mai, 1849.

A VENDRE.

BLE.

ORGE, POIS. FARINE ENTIERE en poches et en quarts FLEUR fine et superfine

ADAM BURKS.

Quai Napoléon. 2(-p-s. Québec, 30 avril 1819.

Grains de Semence. 200 MINOTS du plus beau BLE de la 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot d'ORGE très supérieure double cultés.

Québec, 30 avril 1849.

ADAM BURNS. Quai Napoléon, 2f-p-g.

ANNONCES.

SITUATION DUN INSTITUTEUR DEMANDEE.

[N jeune homine capable d'enseigner le français, l'anglais, l'arithmétique, la géo-graphie et même la tenue des livres demande une situation comme instituteur de la campagne. S'a fresser à ce bureau

Québec, 25 avril 1813.

ORGE A VENDRE.

OTUELLEMENT en man dans le Hangard de Mr. Quironet, rosset uset de Mr. Quiroust, rie St. Paul. 500 Mmo's d'Orge pour semence en petits lots à la commodite des acheteurs. S'adresser sur les Quobec, 20 avril 1849.

On demande á acheter.

UNE grande balance; avec ses poids, comprenant 2 poids de 56; 2 de 28; de 14 et de 7 livres. S'adresser à ce bu-

Québec, 16 Avril 1819.

A LOUER A LA POINTE LEVY, (En Haut de la côte (à l'Ouest.)

TINE MAISON et DEUX magasins, Pun de 25 sir 50, Pantre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une on deux familles. S'a dresser à

ALBERT ANGERS, Fauboirg St. Jean, Rue St. Jean, Quebec, 16 mars 1849,

Batisses Wolfe

A LOUER.

E superbe magazin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Ruc St. Jean. s'adresser à

F. EVANTUREL,

Avocat. No. 32, rue St. Louis Québec, 2 Février 1849.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quan-tité choisie de BEURRE des Townships.

-AUSSI.-Une quantité de lard fumé des Townships de la remière qualité.

W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique

LES Souscripteurs à la LYRE CANADIENNE

LA LYRE CANADIENNE.

pourront se procurer maintenant à ce bureau la Gravure-frontispice. Ello est offerte gratuitement. Québec, 13 avril, 1849. ETUDE DE NOTAIRE. I E Sonssigné, tenn depuis quelque tems hors de cette ville a l'honneur d'annoncer qu'il a re-

pris l'exercice de sa profession en son bureau ac-tuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Ganvieau, Architecte fanbourg St. Jean. EUGÈNE LÉCUYER. Québec, 12 Janvier 1878.

JOHN D. TRIPP.

IN adressant ses remerciements les plus sin-cères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, etassure ceux qui vondront bien le favoriser, qu'il n'ópargnera rien pour leur procurer tout le comfort póssible.

N. B. Gonters et Lunch prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1818.

oncue. Un subperbe ORGUE à vendre (cinq jeus) (re va a l'église Bonsecours (Montréal). Pour

plus amples innormations, s'adresser à TOUSSAINT CHERRIER 84 Rue St. Denis Montréal.

N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au

bureau de ce journal, recevra notre attention :

Québec, 7 mars 1849.

Rue Sous-le-fort P. V. BOIGHARD { Rue sous-le-for QUÉBEC. Basse-Ville, Basse-Ville.

OFFRE en vente à ses magasins, que Sous-le Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de BRATEBES FARTESS, talle que Blouses, Cu-lottes, Vestes, Chemises, Calegons, etc., che, quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc. -AVEC-

Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour mantenux, casimres, pa-trons de vestes, casques, casquettes en pelleteries, gants, mitaines, etc.

-AUSSI.-

600 paires de souliers d'orignal unis et brodés 000 Meules de Caraquette, etc. Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent Québec, 20 novembre 1848.

TROUVÉ.

la haute-ville, la semaine domière un paquet A la haute-rille. la semante domière un paquet de clef, attuché dans un anneau d'acier. La personne pourra les ravoir en s'adressant à ce bu-reau, et en payant les frais de cet annonce. Québré, 23 avril 1849.

ATTENTION.

DEUX ou trois jeunes gens pourraient se procurer une maison de pension, dans une famille privée, dans la Haute-Ville S'adresser à i ce bureau. Québec, 13 avril 1819.

ANNONCES.



Des Bons des Incendiés de Québec

Bureau du Receveur-Général.

Montical, 23 mars.1849.

Montical, 23 mars 1549.

A VIS public est par le présent donné que les la porteurs des bans des Incendiés de Québec, qui désirent obtenir semi-anauellement paiement, a Québec, de l'intérêt que portent ces bons, pour ront le récevoir en s'adressant I Felix Clackit-Mèven, écuyer, à l'ancienne bâtisse du l'arlement à Québec, qui livrein en double aux demandants les formules de requi nécessaires.

Avis punt it est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de priet, que M. Clackit méven susmonné est aussi nutorisé à demander et récevoir le ranhourement de l'intern l'ancient accumulé ou s'accumulant sur les bons.

L. M. VIGER, Indp. Gén. de S. M.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

INVENTEE et excutée par moi-même, An

g AVEATEE et excutée par moi-même. An-TOINE ROUSSEAU, demeurent à St. Roch de Québre, me St. Joseph. C'est une horloge-monstre à cinq endrans dont quatre de 4 pieds de diametre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diametre à l'inté-tieur, l'horloge supposée sur un édifice quelcon-que.

Henry, Florroge supposes in an educe queiconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'houre, et prédude à cette opération par des ours earies; doine le signal de l'Angélius aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre cons de la cité dans une as d'incendie. Le mécanisme embrase une surface de 6 piels sur 5 et demie, sur une profondeur de 3 piels et demi pôse 750 livres, sans inclure la pesanteur des ponds qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensantes 86 livres. L'horloge opèrera 40 jours sans la monter,

L'exhibition s'en fera prochainement Québec, 7 mars 1849.

UNE CARTE.

I E soussigné est maintenant prêt à recevoir ou nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de Vârchitecture, de Pârchitecture, de Control de

CHS. BAILLARGE, 14 mars 1845. Château St. Louis.

HOTEL DU BATEAU A VAPEUR.

TROIS-RIVIÈRES.

TROIS-RIVIERES.

I E sonsigné reconnaissant envers ses anciens A amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu du puis qu'il tient un hôtel dans cette ville, c'est-à-dire depuis QUARANTE ANS, prend la liberté de les informer qu'il retourne à son ancien poste, à l'Hôtel du Quai du Bateau-à-Vapeir, le ter Mai prochain.

Comme tout le local subit des réparations complètes et sera mis dans l'ordre le plus parfait, les voyageurs peavent à tre certains qu'ils trouveront chez lui le service le plus assidu, les meilleurs vius et lieueurs et les enunéragements les plus parfaits.

A liqueurs et les cunnénagements les plus parfaits. L. OSTROM. Trois-Rivières, 18 avril 1849.

ost prêt à metire d'accord un nombre limité de Pianos Québec, 12 juin, 1848. { RueSt. Joseph.



Ls. LEMIEUX.

RELIEUR,

A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELICRE RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE, Au-deseus de chez M. Beiliel, Cordonnier, vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand

Québec. 12 février, 1848. REPERTOIRE NATIONAL.

Coux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. Véstaa, agent. Québec, 15 Sept. 1858.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE, à transporté son Établissement

NO 2, REF LA FABRIQUE vis-d-vis le Magasin de M. Boisseau,

> Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

ON demande des nouvelles de BENJA-MN demande des nouvelles de BENJA-MIN RODGERS, attisan, qui quitus son en-droit natal dans le Yorkshire, Angleterre, il y a sept ans. Les deraières nonselles qu'on en a sont de Québec, où il travaillalt il y a sept ans. Son trère Joseph Rolgers, Nooking, près de vous rerseignements sur sa position actuelle. S'a-dresser à M. John Brack Windowen, Drammond-ville. Condelle Et ville. Canada-Est. Québec, 13 avril 1849.

E Soussignéa établi temporairement son Bu-

Avocas

A I reau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12. J. CREMAZIE. Québec, 6 Septembre 1818.

CONTRACTOR SECURITIES AND AND ADDRESS OF THE SECOND ANNONCES

La Compagnie de GRAENFENBERG.

E.A Compagnie de Groenfencerg est mointenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un capital de \$ 100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur 10.

et ses officiers sont des messieurs qui par leur jo-stiton commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires. On peul avoir la plus entière confinere dans les médecanes qui portent les armes de la compagne; et partout où so réacontre un dépot ou une branche de Grantenberg le public peut obtenir les meilleurs remedes. Dans toutes les localités où il n'y a pas-c'e branche les habiliants devraient prendre des me-sures immédiates pour qu'il y en soit établi. La compagne possède dans les nombreux bu-reau.

DES MILLIERS DE CERTIFICATS,

DES MILILIAS DI, CERTIFICATS, qu'elle ne satrait seule-inent quelques uns qui ont tous été examirés canticatée per le Révérend N. Rongs, D. D., T. Haber (réducteur du Commercul advertiser de New-York) et son homeor W. V. Brady, er-doyant Minire de la cité de New-York.

D'BARTON, Secrétaires

Bureau de la Compagnie de Graenfenberg. } Broadway, No. 50 New York, juin 1848 \$

LES MEDECINES DE GRAENFENBERG. Les médeemes qui sorient de cette compagnie consistent en une rérie de remedes pariaitement adaptes our indiadies our lesquels îls zont regome, mandés. On n jeré beaucon de gliscrédit sur les médeeines bréo étées ca leur attribunat des propriés curatives, universelles. Idant être non seulement set mais en ore impudent pour répandre une parcille doctrine chez un public intelligent. Ello est contrait aux premuers durients du accident. est confizire aux premiers princips du sens com-

la série des médécines de Graenfenberg com-

PILLULES VEGETALES DE Graenfenberg.

Les maladies suivantes cedent facilement à ces --: aəlullic L'As-heine, Les Maladies Bilieuses, Les Clous, Les Instestins—action défectuense Les maladies de Poitrine, Les Catarrhes,
Les Coustipations,
La Toux-pendant in grossesse,
La Constipation,

La Diarrhée, La difficulté de respirer, La difficulté de respirer,
La Dyspepsie,
La Obyspepsie,
La Obyspepsie,
La Digestion imparfaité
Le Sang porté à la tête,
Les maladies d'Oreilles
Les Erésypèles,
L'épilet sie;
Les saignements de Nez,
La fièvre Gastrite,
Les Verdeurs,
La Grippe;
Des brûlements de cœur,
Le mal de tête,
L'hystérie,
Les retutions d'urine,
L'indigesten,

L'indugestion, L'inflammat ori des parties vitales, L'inflammation de l'estormo, La jannisse, Les maladies du Foie,

Les maux de nerfs, Les névralgie,
La fièvre, nerveuse, intermittente ou
continue;
Les ileurs blanches,

Les Thumatismes Les diverses maladies de l'estomac. AFSINTHE DE SANTE DE GRAENFEN-BERG ENTIEREMENT VEGETALE.

La faiblesse

Arrangée avec soin et élégante par la compagnis-le, Couenfenberg et tiré d'une qualité de plantes abédiciantes, PÜRIFIANTES, AFOUCIASSAN-TES OU TONIQUES, de racines, d'herbes et d'é-crets rocueillies dans les forêts et les prairies de Amérique.—Prix 18, 36, par paquet.

LA PANACEE DES ENFANTS,

Cette médecine de rait se trouver chez chaque Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit couverainement toutes les maladies auxquelles les enfantsent suites les maladies auxquelles les enfantsent suites les faits de l'estema et des intestins elle ext infaitlelle. Prise en prities écess du tems à autre élle rapèche la maladie dans tous les climats. Elle n'a besoin que d'être essayée pour être recommandée par toutes les mères de famille. Dans les États du Sul de l'ouest, du sud-ouest et des trojques est valeur est inestimable. Il n'y a pas devant le pablic d'autre reméde auquel on puises es fier pour les maladies des cufants. Elle comble un vide, et toutes les mères en sentaient le besoin. Prix 2s. Éd. avec de longues instructions.

LA LOTION DE GRAENFENBERG POUR LESYEUX. Cette préparation n'a pas con égale pour les ma-ladies d'yenx. Else est composée sur les princip a les plus scientifques et a opérà des cures merveil-leuse. C'est un ren ede positif et prompt pour l'in-flummation ordinane, tiablesse ou obscurréisement de la vue les larmes involontaires, les matieres é rangeres dans les yeux, etc., etc. Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instruc-

La Salsepareille de Graenfenberg.

Cet extrait de salsquaeille passède une ince mparablement plus grande efficacité que tout autre salsquareille, soit dans ce juys soit silleurs. Elle est prépais sour un plan tout touveut et par un mécanisme compliqué au moyen daquel teutes les propriété déliantes de la salsepareille et d'autres ingrédients sout extraits dans toute leur excellencé. La matière inerte et sans vertu qui oncombre les autres préparations de salscenzielle est exclus de celle-ci configuration de salscenzielle est exclus de celle-ci cel préparations de sals epareille est exclue de celle-ci par les mêmes moyens. Une bouteille de salse pa-roille de l'inenfemerg en vant dix des autres et est par conséquent à dix tois meilleur marché.

PRIX SI LA BOUTEILLE. L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE.

Parmi les maladics au quelles cet onguent ex-

SIGATORIES, LES ERESIPELES, LES HE MORROIDES.

13" Il quérit promptement toutes les CONTUSIONS, les COUPURES FRAICHES; les plus
L'EUREUSES ou SCROFULEUSES sonthemn amendes à un état satisfaisant et souvent guéries M'ang Is. 3d. la Boite avec d'amplesinstructis PRINTRENTE SOUS LA BOITE.

Seed Agen! pour Quebec. JOSEPH BOWLES,

Salle Medicale,

Avis aux Marchands.

MIMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Proprietaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment liberal dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les nômes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'atten-sions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des allaires qui va hientot commencer pour le commerce et l'industric en general, nous nous permettrons de rappeler aux marchands canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaix que le peuple Anglais et le peuple des Etats Unis. Leurs journaix sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent-être convaincus que l'annonce populatise leurs établissement, leur magasins ou leur boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la societé, vu la modicité de son prix d'abonnement, ne journal devient un excellent centre de publicite: MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs elientelles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantigeux pour le commerce.

A datei de ce jour, nous uffermerous a l'annee, les colonnes ou partie de colonnes, notre journal, pour la somme de C aux marchands ou autres personnes qui sont dans la nécessité d'annoncer. Lur ce moyen, la personne à qui on aura ainsi concede un citarre quelconque dans le journal, pourra remplacer a chaque numéra, ou toutes les semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, survant les engagements convenus.

Nous espérons que ce nouveau moven, aura l'effet d'engager la plus grande partie es marchands canadiens-français à s'annoncer. Quebec, 12 mars 1849.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Avenue Myrtie, Istooklyn, 15 sept. 1847
ASYLE DES ALIENES.
James Cummings Ecr. Pun des artisans à
Pasile, Blackwells Island, est célui dont il est question la lettre suivante:

RHUMATISME. Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salepareille de Townsend a opérées : Elle guérit les cas de maladies chroniques les

plus envétérées -

plus en ététées —

Blackwells Island, 14 Sept. 1847.

Dr. Townsend —Cher monseur, J'ai souffert terriblement pendant, neuf ans, de Rhumatisme; je ne puis fii manger ui dornir mi travailler pendant, un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaitent enlés, j'ai employ d'quatre bouteilles, de votre Salsepareille et et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis benucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

Votre etc.

JAMES CUMMINGS.

AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR

AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruellet souffrances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lette suivante :—

South Brooklyn, 17 Août 1847.

Dr. Townsend :—Cine monsieure un favore

Dr. Townsend:—Gher monsieur; ma fennne a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nois pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle seruit morte.

sans aucun doute si je ne lui avais tait prendre de votre Salseprreille. Elle luia certainement sauvée la vic. Elle est presque guáricet retrouve rapi-dement les forces et la santá. Elle en continue

Voire etc. ELIZA ABRAHAM. INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remêde pour les maladies des femmes. Des milliers de personne faibles et débiles ontété ramenés à la santé et gué-ries de ces maladies auxquelles les dames sont

Dr. Towerso :- Cher monsieur: ma femme

était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la fiu elle ne pouvait plus marcher; elle était débile comme un enfant

lorsqu'elle commença à faire usage de votre Silse-pareiles et immédiatement ses forces revincent ses

Nul fluide ni remode découvert j'usqu'ici ne re-

semblent autant aux effets du gastrique et à la sali-ve pour décomposer les aliments, et réconforter les organes digestifs que cette préparation de Salse-pareille. Elle guérit positivement tous les cas de

d'estomac de la perto de l'appólit, d'abattement et d'une grande nversion contre toutes espèce de nour-riture, et pendant dos semaines entières je ne pour vais en garder qu'une patite partie dans l'estonac l'essayat des remèdes ordinaires mais sans effet. On m'engagea il y a environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais apràse en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivennent l'usage dece remède à ceux qui sont affligé comme

l'usage de ce remède à ceux qui sont affligé comme

Votrecte. W. W. VAV ZANDT. Se vend à Québec chez

JOS. BOWLES, Salle médicale, de la Haute-Ville.

New-York, 23 Septembre 1847.

Votre etc JOHN MULLEN, 87 Norfolk Str. DISPYPSIE.

oseph Petitelerc, Notoire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Quebec, 26 mai 1848....

EXTRAIT COMPOSE DE SALSEPAREILLE.

DU DOCTEUR TOWNSEND

Cet extrait est mis en bonteilles d'une pinte; il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sons taire vomir, eans purget, adaiblir ni déranger le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER La grande beauté et la supériorité de cette Salsereille sur tous les antres reineues est que tout n extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION DONNER DES FORCES ET PURGER. LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

La Bronchite, Consomption. lu maludie du Foie, le Rhume, la Toux; les Catarrhes, l'Asthme, le Crochement ed Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sucurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Cote, etc, ont été guerres et peuvent se, guerrr

Il n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi bien dans les cas désespérés de vonsomption que clai-ci; il nettrie et consolide le système et pa-rait guerir les ulcèrces sur les poumons et les pa-tients retrouvent graduellement leur force et leur

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

Il se passe rarement un jour sans qu'on appren-ne qu'un grand nombre de consonipits ont été guérir par l'usage de la Salsepareille du Dr. Town-sen. Nous avons reçu dernièrement de qui suit: Docteur Townrend—Cher monsieur: J'ai été

Docteur Towncend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une d'abilité générale et d'une consomption nerveuse au dernier dégré et je n'espérais pas regagner mes forces et ma santé. Après avoir été soigné réquilérement par les nombres les plus distingués du leureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je trouvai qu'il m'avait considérablement son-lagé et j'allai vous voir à votre bureau ; d'après votre conseil je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce reméde à dépassé les espérances de tous ceux qui connaissaient ma maladie.

CHARLES QUIMBY
Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1617

: CYRUS BALDWIN.

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites que la Consomption est incurable si vous le pouvez :—

incurable styons he pouvez:—

New-York, 23 avril 1847.

Dr Townsend.—Je crois vraiment que votre
Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de Salsepareille n'a sauvé la vie, par l'intercession de la providerce. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je crachais et je transpirais la muit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bientôt. Je n'ai employó votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang acessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnoissant de ces résultats. Votre obéissant serviteurs. serviteurs.

WM. RUSSELL 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificut ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande soulfrance et de leur soulage-ment. Il y a des milliers de cas semblables dans cutte ville et a Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants porir, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques cho-

iins.

Brooklyn, 13 septembre 1947.

Dr. Townsend:—Pai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille 1gée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la consulérait comme incurable: rasis houreusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra ga voix, recommença e marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derivers par la connaissaient de la derivers de la connaissaient.

JOSEPH TAYLOR. 128 rue York Brooklyn.

GRAND TIRAGE AU SORT

DE PROPRIETES FONCIERES.

SITUEES BANS LA GITE ET LES ENVIRONS DE QUEBEC, COMPRENANT TREIZE LOTS, dont la valeur est comme suit:

VALEUR DE CHAQUE LOT.	KLVINU ANNUEL.
No. 1,-£2,500	£150
2,	j_{ij} and j_{ij} $= 120\%$
750 a.—	40 cm 42 (25.48 60)
4.— 200	12
5.— √500	40
6.——100	(∯) /
7 100	6
核製 8. 二 125 電影	
9 200	10
10.— 75	9
	6
12 150	7
13.— 125	9
independent of the property of	
"Total" £6 875	£442

Ce montant est divisé en 1375 parts de £5 chaque.

Ceux qui desireraient acquerir des octions dans ce Tirage au sort, signeront le proramine, mentionnant le lieu de leur résidence et le nombre de parts qu'ils prennent.

Les tirages seront faits au moyen de Billets, dont treize seront bons, les autres nuls. Sur chacun des bons billots sera marque un des numeros des dits treize lots, et le porteur aura droit à la propriété dont le numéro sera sur son billet.

Le tirage aura heu aussitôt que toutes les parts seront prises, et il sera donné avis dans les papiers publics, du temps et du lieu du tirage.

Sur tel avis, chacun devia deposer dans une des Banques, indiquées dans tel avis, soit à Québec on a Montréal, le prix des actions qu'il aura prises, et il recevra aux dites Banques autant de billets, chacun lui donnant droits à une chance, qu'il aura pris d'ac-

Le propriétes scront franches et quittes de touteledettes et hypothèques.

Et afin de donner toute suroie à ceux auxquels s lois écherront ; le montant de tous les billets restera déposé dans les Banques où ils autont, été originairement places pour être payés à ceux qui ont des hypothèques sur ces propriétés, ou déposé en cour ou cas que les nequéreurs jugeraient à propos de prendre des lettres de l'aufication, et dans ce ens les nequéreurs seront tenus de pour suvre la dite ratification sans aucun delai.

Le propriétaire s'obligé à signer un contrat de vente des dites propriétés, en faveur do ceux auxquels elles echerront,

DESCRIPTIONS DES LOTS.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entende parler d'une famille qui ant fant usage de la Saisepareillé du Dr. Townsend et dont les cindants soient morts, taudis que durant l'ôté dernier même ceux qui n'ôtaient pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertu curatives.

Dr. Townsend:—Cher monsieur, deux de mes enfants ont ôté guôris de la dyssenterie et de la maladie de l'ôté pai l'usage de votre Salsepareille. L'un ôtnit âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les doctours en désespéraient Quand le médecin nous apprit que nous allious perdre nos enfants je résolus d'asayer votre Salsepareille si remoinmér mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises drogues; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

Votre etc.

JOHN WILSON, Jr.

Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLE DES ALIENES.

DESCRIPTIONS DES LOTS.

PREMIER LOT.—Un quai situé en la Basse-Ville de Québec, du côté nord de la rue St. Paul, sur la rivière St. Charles; comprenant 44 pieds et 44 pouce de largeur sur 379 pieds 9 pouces de profondeur, mesure anglaise, à distraire toutes fols les trois rues St. André. St. Antoine et St Jérome, de trente pieds français de largeur chaque, dont l'acquéreur sura néanmoins la liberté de se servir jusqu'à ce qu'elle soient ou cries.

Ce lot est borné en front vers le sud par la rue St. André, et en profondeur vers le nord par le chenal de la riu ure St. Charles, joint au côté Est à François Joseph l'arrant, et du côté ouest à James Gibb. Sur ce lot est bâti un quai sur tonte sa profondeur, lequel a 25 pieds de largeur.

Jusqu'à ce que la rue St. André soit ouverte, jusqu'à la rue St. Thomas, ou jusqu'à la rue St. Pierre, et lot auma droit de se servir du passage qui existe actuellement au côté est du lot No. deux, de neuf pieds de large, et communiquant de la rue St. André à la rue St. Paul, le propriétaire se réserve tous es profits qui pourront provenir des sleepers qui sont sur le quai jusqu'au 10 décembre prochain.

SECOD LOT.—Comprend un terrain situé en la Basse-Ville de Québec, quartier St. Pierre, au côte nord de la rue St. Paul, de 41 pieus 2 pouces de large, sur la rue St. Paul, et .43 pieds 10 pouces de large le long de l'allignement, sud de la rue St. André, sur 127 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, botté en front par la rue St. Paul, et en profondeur par l'alignement sud de la rue St. André, joint a l'est à l'rançois Joseph Parent, et à l'ouest à James Gibb.

Avec une maison en pierre à trois étages sur tout le front du dit emplacement, avec un comptoir ou hireau en arriere, le gagnoit ou est de la dite maison est mitoyen avec James Gibb, et celui du côté est sera mitoyen avec le dit Frs. Joseph Parent, et à l'ouest à James Gibb.

Ce lot restera sujet à une servitude envers les proprietures du lot preuver, de les laissei ve servir en tout-temps, soit en voiture du dit de p

De ce lot est toutefois à distraire le lot No 4, tel que ci-après désigné.

De ce lot est toutefois se composera en outre, d'un lopin de terre d'un arpent et demi de large sur
quinze arpents de profosideur, prenant son front à l'est, à la profondeur du lot No 5, et alcoutissant à sa
profondeur vers l'ouest à Etienne Bedard, joignant au nord à Alexis Bedard et Jean l'epin, et au sud
à Louis Bedard, avec le droit de passer en tout temps en voiture ou autennent à travers le lot No 5, par
le chemin indiqué au plan, pour communique entre les deux parties du dit lot No 3, qui se trouve
coupé par le dit lot No 5;

QUATRIEME LOT,—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus troisièmement désigné, au coin De ce lot est toutefois à distraire le lot No 4, tel que ci-après désigné.

QUATRIEME LOT.—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus troisièmement désigné, au coin sud-ouest d'icelle, ayant emp perches de front au chemin et six perches de largeur à sa protondeur, sur un arpentet une perche de protondeur, borné en front vers l'est par le chemin du Roi, en profondeur et au côté mord au lot No 3, ci-dessus désigné, et au sud par Louis Bedard.

Avec une maison et boulangerie dessus construits, en bon ordre.

CINQUIEME LOT.—Se compose d'un lopin de terre situé au même lieu, d'un arpent et demi de large sur un arpent et cimq perches de profondeur, situé entre le lot No 3.

Sur lequel est un moulin à scie de 60 pieds de longueur avec 11 scies, dans le meilleur ordre possible et prêt à opérer, ree moulin ne manque janais d'eau dans aucune saison.

Le chemin qui traverse ce lot de l'est à l'ouest, sera commun entre le propriétaire de ce lot et le propriétaire du lot No 3.

Le propriétaire du ce lot aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à traverse le dessait de la conduit de la conduit de traverse le dessait de la conduit de traverse le dessait de la conduit de traverse le conduit de traverse le conduit de la conduit de traverse le conduit de la conduit de traverse le conduit de traverse le conduit de la conduit de la conduit de traverse le conduit de la c

prictaire du lot No 3.

Le propriétaire de ce let aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à travers la terre d'Alexi Bedard, et au lot No 6, hour gagner au chemin de Stoneham.

SIXIEME LOT.—Un morceau de terre, situé au village St. Pierre, dans la dite paroisse de Charlesbourg, d'un arpent et demi en superficie, distrait de la terre d'Alexis Bedard, et borné par ini de tous les côtés; avec un droit de passage sur la terre du dit Alexis Bedard, pour gagner vers l'est le chemin du Roi, et un autre passage pour gagner vers le nord au chemin de Stoneham; ce dernier chemin sera aussi à l'usage du propriétaire du lot numéro cinq; une rivière traverse ce lot, et il y a une excellente place pour un moulin.

SEPTIEME LOT.—Une terre située à la côte St. Pierre, en la dite paroisse de Charlesbourg et seigneurie de Notre Dame des Anges; d'un demi-arpent de large sur vingt arpenta de profondeur; bornée par-devant vers le sud-ouest au chemin de Roi, et par-derrière vers le nord-est, au terrain des

douleurs l'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remòdes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.

SEPTIEME LOT.—Une terre stude a la cote St. Pierre, en la dite paroisse de Charleshourg et seigneurie de Notre Dame des Anges; d'un demi-arpent de large sur vingt arpents de profondeur; bornée par-devant vers le sud-ouest au chemin de Roi, et par-derrière vers le nord-est, au terrain des Messieurs du Séminaire de Québec, joignant d'un côté vers le nord à François Pepin, et du côté sud à la veuve Jean Baptiste Bedard, avec une excellente place de moulin sur la rivète.

HUITIEME LOT.—Une terre située dans la paroisse de St. Dunstan, à l'endroit nommé Waterloo Settlement en la paroisse de Beauport, en le comté de Québec, étant le lot No seize du quatrième rang, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins; borné en front par es terres du troisième rang, et en profondeur par le cinquième rang, d'un côté par Thomas Ratkins, te de l'autre côté par William Hamilton, avec une place de moulin sur la rivière. La chaussée étant achevée en bon ordre.

NEUVIEME LOT.—Un emplacement situé au Faubourg St. Jean de cette ville, au côté sud de la rue St. Jean, de 43 pièds 10 pouces de front sur la dite rue, et 42 pieds 6 pouces de large à sa profondur, sur 130 pieds 6 pouces de profondeur; borné enfront vers le nord par la dite rue St. Jean, et en profondeur vers le sud par le terrain de l'ordonnance, joignant au sud-ouest de la mison de Hodge, mitoyen avec ce dit lot No 9.

DIXIEME LOT.—Un emplacement situé au dit Faubourg St. Jean, derrière l'emplacement du dit Daniel Hodge, qui est au côté nord de la dite rue St. Jean, de 42 pieds 7 pouces de large sur 63 pieds de profondeur, borné en front vers le nord au dit Daniel Hodge, et au côté sud au terrain de l'ordonnance; joignant an côté sud-ouest au lot No 9, ci-dessus désigné; et au cêté est au onzième let ci-après désigné; avec und foit de passage pour voiture ou autrement à travers l'emplacement de l'arpicale designé; avec und foit de passage pour voiture ou autrement à travers l'emplacement de l'arpicale designé; avec und foit de passage pour Dyspepsie mênie graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845.

Da Towsuwn:—Cher monsieur:—J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous ses formes les plus tristes. accompagnée d'aigreurs d'estomac de la perto de l'appôtit, d'abattement et construite.
ONZIEME LOT.—Un emplacement au côté de celui ci-dessus dernièrement désigné de 43 pieds 7

ONZIEME LOT.—Un emplacement au côté de celui ci-dessus dernièrement désigné de 43 pieds 7 pouces de front, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur; borné au bont nord au terrain des représentants Craw, et en profondeur vers le sud au terrain de l'ordonnance; joignant au côté ouest au lot No 10, ci-dessus désigné, et au côté est au nommé Maufet, avec droit de passage en commun avec le propriétaire du lot No 10, di travers l'emplacement de Daniel Hodge, pour communiquer à la rue St. Jean.

DOUZIEME LOT.—Un emplacement situé en le dit Faubourg St. Jean, au côté sud de la rue Richelieu, de 42 pieds 2 pouces de front sur 72 pieds 2 pouces un côté ouest, et 76 pieds au côté est à borné en front vers le nord par le dite rue Richelieu, et en profondeur vers le sud par le nommé Desjardins, joignant au côté est à Joseph Savard, et au côté ouest à Masson.

TREIZIEME LOT.—Un lopin de terre situé au dit Faubourg St. Jean, au côté nord-est de la rue Plessis, de trente pieds de front sur cent huit pieds de profondeur, étant la moitié au côte aud-ouest du lot No 2, et partie du lot No 3, borné en front par la dite rue Plessis, et en profondeur par Jacques Blanchard, représentant les héritiers de feu J. F. Perrault, avec lequel le mur de clôture est mitoyen. Le tout suivant les figures et plans. Lesquels plans pourront être vus en s'adressant au Burcau du Canofien ou au Burcau du propriétaire, No 78, rue St. Paul, soussigné duquel on pour a obtenir toute information ultérieure.

F. J. PARENT.

F. J. PARENT. Des listes de souscelptions sont déposées à la Bourse, aux bureaux des divers journaux et chez tous les librairies. Québec 14 mars 1849,

G. Passio,

Italien

Rue Coulllard, Hante-Ville, Vis-a-vis chez M. Benjamin, § Quebec, 6 octobre, 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEEEL

APPEL AUX ARTISANS

AUX OUVRIERS.

AUX OUVRIERS.

INSTITUT CANADIEN de Quebre lere Assemble que que que que son per en l'est per le res de de l'est prendre se résulterer. Queque ant, l'Institut compte déjà pres de 30 fante et compte déjà pres de 30 fante et compte dejà pres de 30 fante et compte dejà pres de 30 fante et compte dejà pres de 30 fante et compte de la granter de l'est per de l'est per contra le compte de l'est per contra l'est per l'est per contra l'est per l'est per contra l'est per l'est

TEORGE BIGAOUETTE, Meubler-but niste, St. Roch, rue St. Vallier, An-diva le rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraft deux fois par semaia, a Mardis et vendredis ; il est Religieux, Ponice Comnercialet Littéraire. Il public aussi les nonces. Prix: \$1 par année. E7-On s'abonne à Québec, chez Messire p Martineon, au vicariat de Québec.

Montréal, 15 nov. 18-18.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie. J. D. FERGUSON.

HORLOGER ET BIJOUTIER, ex No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectivenement ses nombres amis et le public en genéral qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un sortiment splendide et varié de montres reglament françaises, a levier, a putente, détaché, lorine et françaises, a levier, a putente, détaché, lorine tal. Montre de Lépine, verticales, llorèpe BIJOUTERIE, contréllerie fine, parfumerie, itcles français de fantaisse, qui après examen sient rouvés êtrele meilleur assortiment qui ait june d'été innorté en cettre cité et qui recet.

trouvés étrele meilleur assortiment qui ait aux été importé en cettre cité et qui reront veus comparant à put profit.

C. D. E. ayant eu occasion d'acquérir commissance parfaite de son art dans les meilleus établissements de Québec de Montréal, puivre les six dernières années, espère par son atumés incessante mériter une part du patronage pelde.

N. B. Toutes espèces de Montréa et d'Horbes, nettoyées et l'éparées avec soin, et garantées à de termes nodères.

ermes moderes. · Québec 21 Juin 1848:

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se print rois fois par semaine, les LUNDI, MERCHENI et VENDREDI de chaque semaine, et re mir que Douze Chelins et demi par anni-(outre les frais de poste.) payable d'avance ou doit les trois premiers mois du semestre. Pour tens qui ne se conformeront pas a cette condition, l'a bonnement sera de LOS, payable à la fin de elsepe

MT-AVANTAGEUX.—Les MM, du clergé man tres personnes qui nous procureront à l'avenir que tre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$31 on Parmée, receviont le journal gratis pendant unannée.

EF Coux qui veulent discontinuer sont oblige d'en donner avis un-mois avant la fin du seneste et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins e 6 miois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doires être adressées. (francs de port.) à Statistic Duareau, l'ropriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

PRIX DES ANNONCES.

	Pour six lignes et au-dessous	20-66		
•	Chaque insertion subsequente	716.		
•	Pour dix lignes et au-dessous	31-4c.		
•	Chantle insertion substancete](15.		
١.	l'our chaque ligne ensuite	44.		
'	L'Les annonces non accompagnées d'ordre pa			
ij	écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.			

Liste des Agents.

IJr Les Mersieurs suivants, nommés agentee notre Journal, sont autorisé par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance. Montréal, MM. F. R. Fabre, let.

	Trois-Ritieres P. Nontie, Cet.
	Répentigny, A. Dallaire, Inspt.
	Sherbrooke. D. V. St. Cvt.
	Stanstead Mr. Pable Champont.
	Pointe Livy, Paul Thibodeau, Inst.
	Beaumont, Chs. LeTellier, cer.
•	St. Thomas, (on has 1. Mr. Pabbo Kyronar.
	Islat I. Rallantyne, 60, All
	Ste Anne la Pacatière. La Morrau, Cri. P
	St. Charles, (Riv. Boyer.) Dr. Ls. Labreque det.
	Isle-Verte H. Roy, écuyet.
	Rimouski John Heath, Ger., N. P.
	St. Simon Clis. Frs. Caron, etc.
	Beauport Mr. l'albé Bernard.
	Chateau-Richer, L. C. Lel'rançon, tet,
	Lotbinière J. Filteau, ect., N. P.
	Ca Product Chief "Ex Danner Robits
	St. Eustache, (Dist. &L.) Damase Robin.
	St. Jean Port-Joly, I. Z. Daval, Cet, K. P.
	St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beantier.
	St. Dénis, (en bus) F. Jorie, éct. N. I.
	Ste. Foye, Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles P. Fournier, der.
	Trois-Pistoles P. Fourmer,
	Rivière Quelle Thos. Bogin, Inst.

Stanislas Drapeau, Phornistans.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, GUEBEC